



COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE COMITE DEPARTEMENTAL de TIR à L'ARC

Samedi 01 FEVRIER 2020

à SELLES SUR CHER (Salle passion)

Début de la séance : 15h55

Clubs présents :

BLOIS ADA - CHOUZY SUR CISSE - CONTRES AC - DROUE - LAMOTTE BEUVRON -
MONTOIRE - ROMORANTIN - SELLES SUR CHER - VENDÔME – VINEUIL.

Clubs absents : SALBRIS

Ordre du jour :

- ❖ Rapport moral de la Présidente
- ❖ Bilan financier
- ❖ Election des délégués(es) à l'A.G. de la FFTA
- ❖ Budget prévisionnel
- ❖ Rapport des commissions
- ❖ Activité des clubs
- ❖ Calendrier saison 2020/2021
- ❖ Questions diverses

La présidente, madame Danièle PAGE, ouvre la séance en remerciant la présence de tous les clubs pour cette Assemblée Générale, et demande à celle-ci de respecter une minute de silence à la mémoire de nos archers disparus.

Elle passe ensuite à la lecture de son rapport moral de la saison écoulée.

1/ RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE

SAISON 2018-2019

Comme bien d'autre la saison 2019 a vu son lot de larmes de joie, de déception, de rage parfois. C'est cela une saison sportive...

Le département qui regroupe 11 clubs comptait 396 licenciés (391 en 2018) au 31Août 2019, dont 37% de féminines et 41% de jeunes. Pour la saison en cours il y a une augmentation des licences puisque nous sommes à 436 licenciés au 31 janvier 2020.

Je sais, que vous les présidents de club, les entraîneurs, n'avez pas baissé les bras, que vous continuez à faire connaître notre discipline au travers des animations que vous mettez en place durant la saison (Fêtes du Sport dans vos communes respectives, Forums associatifs, Fêtes de village, centre de vacances...) et aussi lors des compétitions qui sont relatées par les médias, principalement la presse écrite.

Merci aux présidents, aux entraîneurs, assistants entraîneurs présents bénévolement dans les clubs, sur les pas de tirs et qui mettent parfois de côté leur plaisir, leur envie de participer eux-mêmes aux compétitions pour encadrer leurs archers (jeunes et adultes), pour que ceux-ci abordent ces compétitions avec plus de sérénité.

J'adresse les félicitations de l'ensemble du Comité Directeur aux archers qui ont représenté le Loir et Cher au travers de leurs clubs lors des compétitions départementales, régionales et nationales quelle que soit la discipline pratiquée.

Et tout particulièrement à :

* Tifenn JAMET pour son titre de Championne de France de Tir Campagne,

* Joëlle et Franck GRANIT pour leur victoire lors de la finale du « Trophée National des Mixtes » à CHENNEVIERES.

* Anne Marie BOURGOIN, pour ses deux titres de Championne de France, en tir Nature et en tir 3D.

Félicitations à nos jeunes Archers, des "Spécial Jeunes" qui ont été assez nombreux cette saison sur les pas de tir. Remerciements aux initiateurs, entraîneurs. Merci également aux parents et accompagnateurs de ces jeunes lors des compétitions.

Je n'oublie pas non plus nos arbitres qui pour certains répondent positivement à la demande du PCRA pour des arbitrages sur des grandes compétitions qui ont lieu sur le territoire du Comité Régional du Centre Val de Loire, et qui officient bénévolement lors de tous les concours sélectifs et rencontres jeunes.

Merci aux archers qui ont pris la décision de suivre une formation, d'entraîneur fédéral, arbitres, quelle que soit l'option choisie.

Je terminerais en félicitant particulièrement les dirigeants licenciés, que la Fédération a décidé de mettre à l'honneur lors de l'Assemblée Générale du Comité Régional Centre Val de Loire le 15 Février 2020 à Déols. (Ces demandes étant transmises à la FFTA par la COMMISSION REGIONALE)

- Claudine BORGET Médaille d'Argent du dirigeant
- Nathalie CAILLE Médaille de Bronze du dirigeant
- Laurent FERRAND Médaille de Bronze du dirigeant

Depuis 2 ans la fédération a créé une médaille du « Bénévolat », médaille qui est demandée par les présidents de club (voir dans la rubrique - valorisation du bénévolat). Ont été mis à l'honneur :

- Jean Claude CELERIN, licencié au Club de Vendôme et Alain TINCHON, licencié au club de Selles /Cher.

Merci à vous tous de m'avoir fait confiance durant cette saison et vous souhaite à tous la réalisation de vos projets personnels et sportifs pour cette saison 2020, qui est la dernière de l'Olympiade.

Merci à tous de m'avoir écoutée.

Danièle PAGE

2/ Bilan financier: Daniel DESPRES

Lecture du bilan financier de la saison (fourni ce jour).

* Pas de question de l'assemblée présente.

APPROBATION du BILAN FINANCIER par vote à mains levées :

Contre	0
Abstention	0
Pour	les clubs présents

Les comptes de la saison 2018-2019 sont adoptés.

A/ BUDGET PRÉVISIONNEL

Lecture du budget prévisionnel pour la nouvelle saison (fourni ce jour).

* Le CDTA 41 rappelle la fragilité des subventions à venir.

* Il n'y a pas d'achat à prévoir pour les récompenses des concours jeunes. Il y a encore suffisamment pour l'année, voire les 2 années à venir.

* Pas de question de l'assemblée présente.

APPROBATION du Budget prévisionnel par vote à mains levées :

Contre	0
Abstention	0
Pour	les clubs présents.

Celui-ci est adopté à l'unanimité.

3/ VOTE des DÉLÉGUÉS de la F.F.T.A.

Les clubs sont appelés les uns après les autres pour voter. 32 bulletins distribués sur 34 possibles.

- liste des candidatures reçues pour le poste de **délégué(e) de la F.F.T.A.** :

- 1 candidate : madame **PAGE Danièle**

4 / CALENDRIER CONCOURS SAISON 2020-2021

- pointage des clubs organisateurs de concours au calendrier départemental de la saison.

5/ RAPPORT DES COMMISSIONS

Commission sportive : Jérôme CHARTRIN

- DRE : suppression de la «montante/descendante». Retour à l'ancien règlement établi par la F.F.T.A. pour les championnats de D1.
- DRH : les épreuves se sont déroulées à 70m. Règlement identique à la DRE. Les tirs à 50m se sont tirés en DID.
- il est demandé que le calendrier de la DR soit aménagé suivant les années en fonction des compétitions «importantes» susceptibles d'empêcher la participation des meilleurs archers des clubs à la DR.
- CR : les jeunes et les arcs à poulies tirent la même journée et une seconde journée regroupe tous les arcs classiques. Il a été demandé une rotation sur le déroulement de ce championnat régional.
- il a été proposé d'inverser le déroulement des matchs individuels et par équipes. Ce qui permettrait de gagner du temps et les équipes établies à l'avance pourraient débiter les matchs. Ainsi l'organisateur peut enregistrer les scores et préparer les matchs individuels.
- il est rappelé aux organisateurs de se tenir informé et de respecter le cahier des charges. Notamment le rythme ABC pour la phase de qualification individuelle devra être respecté.
- proposition de regrouper au maximum les catégories en scratch afin de permettre davantage de matchs individuels.
- Propositions des catégories suivantes :

Catégories Championnat Régional Tir en Extérieur	
Arc classique	Arc à poulies
Benjamins	Scratch (cadets à séniors 3)
Minimes	
Cadets	
Séniors 3	
Scratch (juniors à Séniors 2)	

- DID : la répartition est très inégale, 15 équipes CL et 7 CO pour la DID sud et 3 équipes CL et 1 équipe CO pour le nord. En fonction de la localisation géographique, il est proposé pour les années futures d'avoir le fonctionnement comparable à celui de la découpe en D2 au niveau national.
- en 2019, il a été proposé de fusionner DID nord avec DID sud car le nombre de clubs est faible. 8 équipes se sont inscrites. Il serait logique d'ouvrir la DRH poulies. Il y aura installation de 8 cibles supplémentaires pour les manches de DR. Il est possible que cela diminue le nombre de clubs susceptibles d'être organisateur.

RESULTATS :

- 1 équipe poulies en DID : 3^{ème} club de Vineuil
- 1 équipe jeune en DR : 6^{ème} club de Vineuil
- 2 équipes classique en DRH : 4^{ème} et DRE : 3^{ème} club de Vineuil

TROPHEE DES MIXTES :

- exclusivement du tir par une équipe composée d'une femme et d'un homme du même club.
- 4 catégories ouvertes :

	SALLE	EXTERIEUR
1 ^{ère} année de licence ou licence découverte N-1 Toutes catégories d'âge	A 18m sur blason de 60 cm	A 30m sur blason de 80 cm
Arc classique Toutes catégories d'âge	A 18m sur blason de 40cm	A 50m sur blason de 122 cm
Arc à poulies C/J/S1/S2/S3	A 18m sur blason de 40 cm tri spots	A 50m sur blason de 122 cm
Arc nu Toutes catégories d'âge	A 18m sur blason de 60 cm	A 30m sur blason de 80 cm

- 1 équipe en poulies et 1 en bare bow ont représentés le LOIR et CHER. Félicitations au couple Franck et Joëlle GRANIT qui ont remporté le titre en bare bow.

Commission Formation: Jérôme CHARTRIN

- La formation non diplômante d'assistant entraîneur fonctionne toujours très bien et les archers inscrits sont assidus.
- Pour rappel l'assistant entraîneur n'est ni un enseignant, un pédagogue et n'a pas vocation à enseigner l'activité du tir à l'arc. Ses compétences restent l'accueil du public au sein du club, adhérent ou non, à la gestion du matériel, la sécurité et le soutien aux entraîneurs diplômés. Ce qui optimise la qualité des services rendus
- La formation continue permet à tous les entraîneurs 1 et 2 de conserver la validation des diplômes pendant 3 ans.
- Il y a 6 entraîneurs 2 actifs (ce qui est peu) et 14 entraîneurs 1 dans notre département.
- 3 archers en formation entraîneur fédéral depuis janvier 2019 passeront l'examen en Mars 2020.
- L'organisation de stages continus pour améliorer ses performances, progressions ou autres avec un entraîneur brevet d'état est impossible à budgéter financièrement par le comité départemental.

Label : Jérôme CHARTRIN

- Le label est une reconnaissance de la F.F.T.A. pour les efforts de structuration, progression et évolution d'un club. Tout en gardant son identité, le club offre à ses adhérents des services de qualités (l'accueil, son organisation, sa vie interne et externe, l'apprentissage, l'encadrement, l'entraînement, les équipements salle, terrain et parcours, projet sportif en individuel ou par équipe). Le label est une rampe de propulsion pour atteindre des objectifs.
- Actuellement les labels or, argent et bronze obtenus sont valides jusqu'au 31.08.2020.
- Les études statistiques ont montré des effets moins significatifs et la fédération veut relancer l'impact de la labellisation et d'accompagner davantage les clubs.
- Les futurs labels au 01.09.2020 sont : espoir – ambition – excellence et élite.
- les prérequis pour la labellisation sont consultables sur le site F.F.T.A.

Commission Arbitre : Christian PAGE

- Le département compte 11 arbitres et 3 stagiaires.
- Tous les arbitres sont remerciés d'avoir assurés les concours salle et extérieur de la saison Loir et Chérienne, quelque soit la discipline.
- Christian et Frédéric Page ont officié lors du championnat de France tir Nature, du championnat régional DR2 en équipe et du championnat régional 3D.
- Christian informe que la F.F.T.A. pose le problème de l'alcool. Le taux passe à 0,10gr. Sportifs, arbitres ou organisateurs peuvent être contrôlés lors d'un entraînement ou sur un concours. La détection sera faite au moyen d'un éthylomètre vérifié et calibré. Il y aura une mise à jour du manuel d'arbitre (disponible sur le site F.F.T.A.)

Commission Jeunes : Claudine BORGET

149 jeunes de poussins à juniors : 93 H et 56 F dont 22 poussins (12H-10F) contre 163 l'an dernier, dont 27 poussins.

Cela fait 38% de femmes, 62% d'hommes et 15% de poussins. Les proportions restent stables malgré une petite baisse des poussins.

PARTICIPATIONS

Pour cette saison 8 concours ont été organisés

- Blois 28 archers
- Chouzy 22 archers
- Vineuil 33 archers
- Salbris 18 archers
- Romorantin 24 archers
- Vendôme 20 archers
- Selles sur Cher 28 archers en extérieur
- Vineuil 24 archers en extérieur

- 56 jeunes ont participé à ces concours : 14 poussins dont 1 tire en N3 et 42 jeunes.

Cela donne 38% de participants.

- il ressort une nette baisse avec 197 participations en tout contre 392 la saison passée: 29 en moyenne par concours contre 39 la saison passée.

ASSIDUITE

- 2 jeunes de Vineuil ont fait 8 concours. 1 poussine Océane Dupré, 1 jeune Adam Yanar. Félicitations !
- 4 jeunes ont fait 7 concours 1 poussin et 3 jeunes Mathis Mauchien de Vineuil, Romain Nunes de Vineuil, Leo Rauch de Vineuil, Theo Perdriaud de Lamotte.

- 3 jeunes ont fait 6 concours.
- 9 jeunes ont fait 5 concours
- 10 jeunes ont fait 4 concours
- 5 jeunes ont fait 3 concours
- 12 jeunes ont fait 2 concours
- 10 jeunes ont fait 1 concours
- ce qui fait : - 18 archers (32%) ayant fait au moins 5 concours
 - 35 archers (62.5%) ayant fait au moins 3 concours et participent au classement annuel
 - 12 archers (39%) ont fait moins de 3 concours

C'est un peu moins fidèle que l'an dernier

QUE SONT ILS DEVENUS ?

- J'ai repris les jeunes de la saison 2017/2018 et j'ai cherché ce qu'ils avaient fait pendant la saison 2018/2019. Ils étaient 52 jeunes sans compter les poussins :

- 21 n'ont pas repris de licence : 40%
- 4 n'ont fait aucune compétition : 8%
- 9 sont toujours en spécial jeune : 17%
- 18 sont passés en qualificatif : 35%

Cela fait maintenant 5 ans que je fais ces pourcentages.

	2015	2016	2017	2018	2019
ARRET	29,5%	46%	38%	41%	40%
JEUNES	32%	26%	37%	26%	17%
LICENCE	22%	16%	13%	11%	8%
COMPETITION	16,5%	12%	12%	22%	35%

- Des résultats assez stables par rapport au turn over important, classique chez les jeunes. La proportion de jeunes passant en compétition augmente. Le concours jeune est donc un marche pied efficace.

SAISON PROCHAINE

- 9 concours sont prévus : Lamotte, Chouzy, Vineuil, Salbris, Romorantin, Vendôme, Selles, Vineuil, les 2 derniers étant en extérieur.

CONCLUSION

- Les jeunes que l'on croise sur les pas de tir des concours jeunes ne sont pas ceux des JO de l'été prochain, mais pourquoi pas ceux de 2024.

- Ils ont l'envie de progresser, de faire leur part. J'ai souvent entendu dans la bouche des jeunes et de leurs parents des réflexions du style: «quand il jouait au foot(ou d'autres sports d'équipe) il ne faisait pas toujours partie de l'équipe qui jouait et on faisait les déplacements pour rester sur le banc de touche».

- Au tir à l'arc, il n'y a pas de banc de touche, de remplaçant ou d'équipe à faire jouer au détriment d'un archer.

- il y a toujours de la place pour tous les archers quels que soient leur motivation et leur désir : ceux qui ont la compétition ancrée en eux, ceux qui se prennent pour Robin des bois, ceux qui font comme papa, maman, les aînés ou les copains, ceux qui sont envoyés par leur instituteur pour apprendre la concentration, ceux qui ont juste envie de se faire plaisir.

- Je finis par un grand merci à tous ceux qui les entourent : parents, supporters, entraîneurs, organisateurs de compétitions, arbitres... tous sont payés (grassement ou pas) par le plaisir de voir «leurs gamins» se faire plaisir.

6 / RESULTAT DU VOTE

NOMBRE de VOIX OBTENUES à bulletins secrets : 27 NUL : 5

Délégué(e) F.F.T.A. : est élue madame **PAGE Danièle**.

7/ ACTIVITE DES CLUBS

*** BLOIS ADA**

- 44 licenciés (18 jeunes et 26 adultes).

- Organisations 2018-2019

- D'un concours sélectif en salle en novembre.

- Pas de compte rendu et bilan communiqués.

* CHOUZY SUR CISSE

- 43 licenciés.

- Organisations 2018-2019

- D'un concours spécial jeune en novembre.
- D'un concours sélectif en salle en novembre.
- Du Trophée départemental des mixtes en mars qui comptait 24 équipes.

- Participations 2018-2019

- 6 jeunes ont été sélectionnés pour le Championnat de Ligue : 2 des 6 archers décrochent une médaille d'argent.
- 1 benjamin a participé au championnat de France salle jeunes mais n'a pas réussi à se qualifier.
- Nous avons peu de jeunes ce qui explique une faible participation aux concours jeunes.
- Fête de la saint Sébastien et galettes des rois, ouvert à tous
- Fête du 14 juillet à Chouzy sur Cisse
- Calci Fête en juin 2019.
- Forums des associations à Chouzy sur Cisse et Onzain.
- Animation stand de tir à l'arc fête du sport à Onzain en septembre.

* CONTRES A.C.

- 13 licenciés, 10 adultes et 3 jeunes. Une toute petite augmentation de 2 licenciés.

- Organisations 2018-2019

- soirée St SEBASTIEN en janvier, suivie d'un repas pris en commun.
- D'un concours sélectif tir en campagne.
- D'un concours sélectif en salle en novembre.
- journée club en mai.

- Participations 2018-2019

- Educapcity : rallye sportif et civique pour les élèves CM1 et CM2 de Contres.
- le club a un bilan sportif très satisfaisant, toutes catégories confondues et dans toutes les disciplines.
- le club a été régulièrement représenté dans le championnat départemental, régional et France.
- l'archère Bourgoin Anne-Marie est deux fois championne de France pour le tir 3D et le tir NATURE.

* DROUE

- 13 licenciés : 9 hommes et 4 féminines.

- Organisations 2018-2019

- D'un concours sélectif en salle en janvier.

- Participations 2018-2019

- animation avec la commune de Cormenon.
- Au perch'athlon organisé par l'association "pays du perche en loir et cher". Raid sportif comprenant la natation, le tir à l'arc le VTT et la course à pied.
- foire de la Saint Denis à Mondoubleau.

* LAMOTTE BEUVRON

- 53 licenciés dont 31 jeunes et 22 adultes. Stabilité par rapport à l'année passée.
- Eric et Maëlle font une formation pour l'arbitrage.
- Elisabeth fait une formation d'entraîneur fédéral afin d'aider l'entraîneur actuel Maëlle dans sa tâche.

- Organisations 2018-2019

- goûter de fin d'année en juin avec remise aux jeunes et adultes des flèches passées dans l'année.

- Participation 2018-2019

- Forum des associations organisées par la commune de Lamotte Beuvron.
- Repas 'association en fête' organisé par la commune de Lamotte Beuvron et à cette occasion le club met une personne à l'honneur.
- Initiation à Chalès pour 200 enfants des colonies de vacances en juillet.

* Une très bonne année sportive en nombreuses participations pour tous nos poussins et jeunes, comme le démontre les résultats obtenus ainsi que leur passage de niveau. Le club de Lamotte Beuvron est régulièrement représenté sur les concours officiels de la FFTA.

- Notre grande fierté pour cette saison 2018/2019 est notre 2ème place par équipe au classement du département pour la deuxième année.
- Bravo à tous nos petits archers assidus qui ont remportés le trophée « Anne Marie » pour la deuxième année consécutive. Il est remis en jeu tous les ans. Au bout de 3 fois consécutives le trophée nous appartiendra.

* MONTOIRE

- 32 licenciés : 22 hommes (dont 9 jeunes) et 10 féminines dont 3 jeunes.
- Le nombre d'archers montoiriens se maintient toujours, depuis 3 ans et nos installations sont correctement dimensionnées.
- L'aménagement du terrain extérieur devrait être fini en 2020.
- Les archers montoiriens disposent d'un nouveau maillot.

- Organisations 2018-2019

- D'un concours sélectif en salle.
- Plusieurs passages de flèches.
- Tir à l'oiseau en extérieur suivi du traditionnel repas de fin d'année.
- Initiation au tir à l'arc pour le personnel hospitalier de Vendôme.

- Participations 2018-2019

- Le peu d'archers compétiteurs participent, majoritairement sur les parcours 3D, mais sont également présents dans toutes les disciplines que compte le tir à l'arc. Ainsi Annick VASSEUR est championne Régionale 3D et Marc Hutinet, vice champion Régional 3D.
- Concours du trophée départemental des MIXTES à laquelle 2 équipes ont participé et finissent au classement final : 2ème et 8ème (arc droit et arc classique).
- Journée Forum des Associations.
- Démonstration et Initiation au tir à l'arc Initiation au tir à l'arc pour le personnel hospitalier de Vendôme.
- Au défilé du Bouquet Provincial à Brienne-le-Chateau (Aube).

* ROMORANTIN

- 35 licenciés dont 10 jeunes : 21 hommes - 14 femmes
- Légère augmentation.

- Organisations 2018-2019

- D'un concours sélectif salle en décembre. Participants en baisse.
- D'un concours spécial jeune en février, baisse également.

- Participations 2018-2019

- Concours du trophée départemental des MIXTES à laquelle une équipe a participé et finit au classement final 6^{ème}.
- D'une journée «FESTIMÔMES» réservée aux centres aérés du département, comme tous les ans.
- Forum des associations en Septembre.

*Cette saison aura été une saison plus que satisfaisante avec des podiums départementaux et de très bons résultats régionaux. 2 archers ont représenté le club lors des championnats de France salle, et campagne. Ce qui permet à TIFENN JAMET d'être championne de France, discipline « tir campagne ». Le club lui renouvelle ses félicitations.

Seulement 2 de nos jeunes ont participé aux rencontres qui leur sont réservées. Ainsi Marie Adelaïde se classe dans le top 10 des jeunes du département.

* SALBRIS

- 22 licenciés : 12 femmes (dont 3 jeunes et 1 poussin) et 10 hommes (dont 2 jeunes).
- la réussite de notre projet de renouvellement du mur de tir qui datait de 1976. La réalisation de cet ouvrage, a été possible grâce aux aides de la Mairie et du CNDS.

- Organisations 2018-2019

- concours en salle et SPJ les 8 et 9 décembre 2018 (pour 48 archers et 18 jeunes archers).

- Participations 2018-2019

- animation pour Atous'sports le dimanche de Pentecôte au CRJS.
- animation pour la fête de la St Jean à Souesmes.
- animation pour le club de gym de Salbris.
- animation journée de découverte aux sports organisée par la mairie de Salbris pour un public très jeune
- au Tir à l'oiseau le 30 juin 2019 qui a débuté par l'inauguration du mur de tir en présence, entre autres, de Messieurs René Poujade, Didier Bourgeois, Daniel Després représentant le CDTA 41. La journée s'est terminée chez Auguste autour d'une paella.
- aux divers championnats départementaux et régionaux, 25 podiums en individuel sont venus récompenser 8 archers dont 2 sur deux disciplines.

* SELLES/CHER

- 28 licenciés : 1 poussins, 10 jeunes et 17 adultes (baisse de 2 licenciés).
- 7 compétiteurs adultes et 10 jeunes représentent régulièrement Selles sur Cher aux divers championnats, régional et départemental. Les archers comptabilisent 68 podiums toutes catégories confondues.
- les jeunes sont 3^{ème} au classement du loir et cher pour la 2^{ème} année consécutive.

- Organisations 2018-2019

- D'un concours sélectif en salle en octobre.
- Saint Sébastien en janvier.
- D'un concours spécial jeunes en mai avec inauguration du terrain extérieur.
- D'un concours sélectif extérieur.

- Participations 2018-2019

- Animation forum des associations en septembre.
- journée champêtre à Pruniers en Sologne.

* VENDÔME

- 15 licenciés : 8 féminines (dont 2 jeunes) et 7 hommes (dont 1 jeune).

- Organisations 2018-2019

- Concours spécial jeune en mars, participation de 20 archers.
- Journée pique-nique du club, avec conjointement l'organisation d'un tir à l'oiseau départemental et d'un parcours découverte des différentes disciplines de tir à l'arc. Journée appréciée à l'unanimité des participants.

- Participations 2018-2019

- Initiations et démonstrations à Saint Calais (72)
- Virades de l'espoir à Villiers.
- 2 valeureux archers ont représentés le club.

* VINEUIL

- 96 licenciés dont 47 jeunes et 49 adultes.

- Organisations 2018-2019

- d'un concours spécial jeune en salle en décembre.
- d'un concours salle en décembre
- du sélectif TNJ pour le Comité Régional en mars.
- de la gestion de la 2ème manche en extérieur du Trophée départemental des Mixtes en Mai.
- d'un concours spécial jeune en extérieur et TAE fin d'après-midi en juin.
- d'un concours TAE, car DID annulée en juin
- d'un concours interne au club avec les familles en juillet.

- Participations 2018-2019

- à l'animation de plusieurs journées au centre aéré de ST GERVAIS et au centre aéré de VINEUIL.
- à l'animation d'une journée à l'IME de ROMORANTIN.
- à l'animations pour l'école d'ingénieurs (INSA), 2 classes, 6 séances chacune.
- à l'animation d'une journée au centre de loisir de MAROLLES.
- à l'animation en juillet et août au camping de BRACIEUX.
- au forum des associations à la salle des fêtes de VINEUIL.

* il y eut quelques déceptions mais vite oubliées par des résultats sportifs dans l'ensemble excellents :

- En DID (DR3) l'équipe poulie homme a fini 3ème et remonte en DRE (DR1) car ST AVERTIN, qui fini 2ème a déjà une équipe en DRE (DR1) et donc ne peut pas monter.
- En DRH (DR2) l'équipe finit à la 4ème place
- En DRE (DR1), l'équipe classique homme finit à la 3ème place.
- trois équipes se sont qualifiées pour le Trophée National des Mixtes. Joëlle et Franck gagneront la finale dans la catégorie arc nu. Bravo à eux !!!!

* et à nouveau, le club de Vineuil finit meilleur club de spécial jeune en 2018-2019.

8/ QUESTIONS DIVERSES

- Aucune question reçue par mail ou posée pendant le déroulement de l'assemblée.
- Comme les années précédentes, les chèques d'aide sont distribués aux jeunes, pour leurs participations aux divers Championnats de France. Tifenn JAMET, Benjamin DUSCHENE, Nicolas PATOUREAU et Estéban PESSON, ont été les bénéficiaires ainsi que le club de Vineuil pour 1 équipe jeune.
- Le montant et la modalité de distribution de ces aides sont réétudiés chaque année lors de la réunion du CD qui a lieu en décembre.
- Pour les 45 ans du comité départemental, celui-ci a aussi récompensé :
* des jeunes archers pour leur mérite,
* les arbitres et arbitres stagiaires pour leur investissement,

- Une tenue distinctive a été distribuée aux membres du bureau quand ils représentent le comité départemental.
- La journée tir à l'oiseau pour clôturer l'année sportive sera le 12 juillet 2020.
- Denis BOULAY a créé un programme informatique pour le trophée des mixte. A ce titre, il en assurera la gestion sur le concours salle et celui en extérieur. Le comité le remercie de son implication.
- L'Assemblée Générale 2020-2021 est prévu le samedi 30 janvier 2021. Le lieu sera déterminé avec le nouveau bureau du comité départemental, suite aux modifications électorales apportées par la F.F.T.A.
- La présidente Danièle PAGE conclut cette AG 2018-2019 en remerciant encore tous les présents.
- Fin de séance : 17h50.
- Le Comité Directeur invite les participants à partager le verre de l'amitié.

La présidente

La secrétaire

Danièle PAGE

Patricia GOUINEAU-COLLE

